RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 60068
Numéro SIREN : 007 180 680
Nom ou dénomination : Société MASUY

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2021 sous le numéro de dépôt 8690

Déposé au Greffe
le 19/5/2021
sous le N° 8690
RCS N° 7186 0068

SOCIETE MASUY

Société par actions simplifiée au capital de 1.001.000 €

Siège Social : Le Fonteny - 44220 COUERON

R.C.S. NANTES 007 180 680

EXTRAIT DES DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 5 MARS 2021

LES SOUSSIGNES :

- La société EB TRANS IMMOBILIER, SARL au capital de 5.306.370 €, dont le siège social est Le Fonteny (44220) COUERON, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 532 614 773, représentée par Monsieur Benoit MARTIN, Gérant,

- La société TRANSPORTS BABIN CHEVAYE, SAS au capital de 798.000 €, dont le siège social est, 108 rue Réaumur (75002) PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 344 138 169, représentée par Monsieur Jérôme CORMERAIS, Directeur Général.

APRES AVOIR EXPOSE :

1) Qu'ils sont les seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée MASUY, dont le siège social est le Fonteny à COUERON (44220), immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 007 180 680, et dont le capital de 1.001.000 € est divisé en 13.000 actions réparties ainsi qu'il suit :

- Société EB TRANS IMMOBILIER 12.999 actions

- Société TRANSPORTS BABIN CHEVAYE 1 action

Soit au total 13.000 actions

2) Que les statuts de la société prévoient que les décisions collectives peuvent s'exprimer dans un acte sous seing privé,

3) Qu'ils ont pris connaissance du rapport du Président,

4) Sont convenus de statuer sur l'ordre du jour suivant :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prennent acte du changement de représentant permanent de la société EB TRANS France, Présidente, représentée par Monsieur Tony SEILLER, nommé en qualité de Président à compter du 1er janvier 2021, en remplacement de Monsieur Blaise DURAND.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'actionnaires tenu au siège social.

Le 5 mars 2021

EB TRANS IMMOBILIER
Benoit MARTIN

TRANSPORTS BABIN CHEVAYE
Jérôme CORMERAIS

Extrait Certifié
Conforme